



CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

NOTE

**À L'ATTENTION DES CANDIDAT(E)S AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES DANS LA RÉGION DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**CONCERNANT LES DEMANDES DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CPAT)**

DANS LE CADRE DE L'ÉLECTION FÉDÉRALE 2019

SEPTEMBRE 2019

Abitibi

Abitibi-Ouest

Rouyn-Noranda

Témiscamingue

Vallée-de-l'Or

542, chemin Jolicoeur et Ste-Croix, C.P. 2168, Malartic (QC) J0Y 1Z0
Téléphone : 819-710-2728 poste # 202

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	3
Mise en contexte.....	3
Desserte internet et cellulaire	3
Nav Canada	4
Services d'abattage pour les éleveurs de la région	5
Route transcanadienne (117)	7

PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire, et ce, afin d'améliorer les milieux de vie partout sur le territoire. Interlocutrice reconnue, la CPAT assure également une concertation régionale et promeut une reconnaissance accrue du rôle des élus locaux dans le développement régional ainsi que l'autonomie des gouvernements de proximités.

MISE EN CONTEXTE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue a organisé une délégation au cours de l'année 2019 afin de faire valoir les enjeux régionaux à Ottawa. Dans le cadre de cette délégation, la région a su démontrer l'unité qui la caractérise lorsque vient le moment de parler d'une seule voix. L'exercice a également permis de dégager certains consensus et la nécessité d'intervenir sur certains enjeux concrets. La démarche initiée par la CPAT vise à obtenir des candidat(e)s aux élections fédérales leur vision et l'obtention d'engagements concrets afin de défendre les enjeux régionaux énumérés dans le présent document. Les préfet(e)s, à titre de représentants des gouvernements de proximité de la région, conviennent donc de la nécessité d'intervenir dans les secteurs agricoles, des technologies, de la sécurité aérienne, de l'agriculture et au niveau des infrastructures routières. Bien que plusieurs autres sujets pourraient faire l'objet de demandes, ceux-ci ont été déterminés de façon à obtenir des engagements concrets sur des objectifs tout aussi concrets.

DESSERTE CELLULAIRE ET INTERNET

Les investissements au niveau de la couverture internet et cellulaire ne relèvent plus du bien de luxe, mais bien d'un service public essentiel. La nécessité du gouvernement fédéral d'assumer son leadership afin d'assurer un accès équitable à tous les Canadiens devient incontournable, et ce, au bénéfice de l'occupation et le développement de

l'ensemble des régions du pays. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés au cours des dernières années dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, avec la mobilisation et la participation financière des MRC, du gouvernement du Québec et de l'entreprise privée, la présence du fédéral doit être accrue dans les projets structurants de la région. Une nécessaire flexibilité doit être associée à tout programme en lien avec la connectivité des régions. Les caractéristiques de chaque milieu, les distances et la définition des zones prioritaires fluctuent d'une région à l'autre. Une véritable vision doit être articulée par le gouvernement qui permettra aux promoteurs de projets ainsi qu'aux régions de déployer des projets rapidement.

Cet enjeu primordial s'avère depuis de nombreuses années au cœur des discussions et un chantier d'envergure devrait être au cœur des priorités de tout gouvernement élu à Ottawa. En 2019, effectuer des représentations pour un service devenu aussi important et essentiel au développement de toute communauté devrait faire l'objet d'engagements des candidats à la députation dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

QUELLES MESURES OU SOLUTIONS ENTENDEZ-VOUS METTRE DE L'AVANT RELATIVEMENT À CET ENJEU ?

NAVCANADA

En décembre 2017, à la suite d'une étude aéronautique, NAV CANADA (NAV) démontrait son intention de fermer les services consultatifs de nuit pour la Station d'information de vol (FSS) de l'Aéroport régional de Rouyn-Noranda qui dessert toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec. Une situation inacceptable, tant d'un point de vue de sécurité que d'un point de vue économique. Préoccupée par la situation, à l'instar de la Ville de Rouyn-Noranda, la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue a dénoncé la situation. Plusieurs acteurs du développement économique ainsi que le milieu municipal se sont unis afin de rappeler la nécessité de ce service pour le développement économique des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Les transporteurs aériens, qui sont les utilisateurs directs de ces services, ont rappelé que ces derniers étaient essentiels pour assurer la sécurité de leurs opérations. En effet, en raison de la situation géographique de certains aéroports et du contexte climatique particulier de l'environnement, la fiabilité de l'information d'un système AWOS, solution préconisée par NAV CANADA, ne répond aucunement à leurs besoins.

Par ailleurs, le comité des aéroports régionaux de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) soulignait dans une lettre adressée à l'honorable Marc Garneau que les aéroports régionaux sont des infrastructures névralgiques pour la vitalité et l'occupation des territoires et que ce n'est qu'en étant en mesure d'assurer la sécurité de leurs usagers qu'ils peuvent jouer pleinement leur rôle d'acteurs économiques. D'ailleurs, à cet effet, soulignons également l'adoption d'une motion unanime de l'Assemblée nationale réitérant la position de la région de l'Abitibi-Témiscamingue en faveur du maintien des services de la station FSS de nuit à l'aéroport régional de Rouyn-Noranda.

« Que l'Assemblée nationale reconnaisse que l'aéroport de Rouyn-Noranda est le troisième en importance au Québec;

Qu'elle s'inquiète du remplacement envisagé par NAV Canada du service d'information de vol FSS, actuellement administré par un humain, par un système automatisé la nuit, alors que ses services sont reconnus par ses utilisateurs comme étant efficaces, fiables, sécuritaires et nécessaires pour le développement économique des régions et les évacuations médicales d'urgence;

Que l'Assemblée nationale demande à NAV Canada de préserver les services offerts envers les transporteurs aériens afin de tenir compte des besoins et des particularités des régions éloignées. »

QUELLES MESURES OU SOLUTIONS ENTENDEZ-VOUS METTRE DE L'AVANT RELATIVEMENT À CET ENJEU ?

SERVICES D'ABATTAGE POUR LES ÉLEVEURS DE LA RÉGION

Il y a près de deux ans, la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue dénonçait le manque de volonté politique afin de régler le dossier de l'abattage en région dont l'une des conséquences est un délaissement progressif de certaines productions animales. Nul besoin de rappeler qu'en 15 ans, l'Abitibi-Témiscamingue a perdu près de 200 exploitations agricoles et le cheptel animalier a diminué drastiquement. Un ensemble de facteurs viennent expliquer cette baisse dont la fermeture en 2005 du dernier abattoir en région.

Dans une perspective d'occupation du territoire et afin de réellement prétendre à une agriculture de proximité, il devient évident qu'on s'éloigne de cet idéal lorsque les éleveurs de l'Abitibi-Témiscamingue qui désirent commercialiser leurs produits doivent utiliser les services d'un abattoir fédéral situé à quelque 750 km de la région, ce qui représente un trajet aller-retour de 1 500 km et des frais de transport moyens de 433 \$ par bête comparativement à 60 \$ pour un éleveur situé à proximité (-50 km). Les coûts de transport sont tellement exorbitants que des éleveurs peinent fréquemment à rentabiliser leurs investissements.

Il y a un manque évident de leadership politique dans ce dossier et les représentants gouvernementaux devront innover dans leur approche et travailler à des solutions afin de permettre la mise en place d'un véritable circuit court entre les consommateurs de l'Abitibi-Témiscamingue et leur terroir. Ce dossier doit aboutir et si des règlements doivent être adaptés, modulés ou modifiés et bien qu'ils le soient. N'oublions pas que cet enjeu ne touche pas que les agriculteurs, il est question ici de notre garde-manger collectif et d'un secteur important de notre économie régionale. Si l'abattage des animaux était facilement accessible et à proximité, cela permettrait d'assurer la survie de nos éleveurs traditionnels, en plus de permettre à de nouvelles productions de niche, telles que l'autruche, le lapin et le sanglier, de s'implanter. Il est en de même pour la production de la viande caprine. Les marchés de créneau, associés à ce type de viande, connaissent une progression constante et malheureusement nos producteurs ne peuvent y accéder.

Bien que certaines initiatives régionales puissent répondre partiellement aux besoins des éleveurs, plusieurs installations situées à proximité de la région, en Ontario, offriraient des débouchés intéressants, voire essentiels pour la pérennité des secteurs d'élevage de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans un tel contexte, des ententes devront être signées entre les provinces, et considérant les paliers de responsabilités partagées entre les gouvernements fédéral et provinciaux, un leadership crucial devra être assumé par le député fédéral.

QUELLES MESURES OU SOLUTIONS ENTENDEZ-VOUS METTRE DE L'AVANT RELATIVEMENT À CET ENJEU ?

ROUTE TRANSCANADIENNE (117)

Les investissements du gouvernement fédéral dans les infrastructures représentent un levier économique important à la portée de celui-ci. Afin d'assurer des milieux de vie de qualité, les municipalités sont généralement à l'initiative de plusieurs projets et cet apport du gouvernement fédéral est essentiel pour la concrétisation de nombreux projets. Depuis de nombreuses années, la sécurité sur la route transcanadienne (117) fait les manchettes dans la région. Des investissements substantiels doivent y être amenés afin de la rendre plus sécuritaire. Pour la CPAT, il appert évident que le gouvernement fédéral, de concert avec ses partenaires du gouvernement québécois, doit entamer des discussions afin de prioriser cet axe routier névralgique pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

QUELLES MESURES OU SOLUTIONS ENTENDEZ-VOUS METTRE DE L'AVANT RELATIVEMENT À CET ENJEU ?